

# Panorama du Daf Yomi



Traité de Rosh Hashana. Daf 14/35

[dafyomifr@gmail.com](mailto:dafyomifr@gmail.com)

*Ce feuillet peut être également reçu sur simple inscription*

## Contexte :

**La Guémara continue d'analyser la position de Shmouël concernant la détermination des exercices de rattachement des exercices fiscaux agraires concernant les légumes, céréales et légumineuses. Ensuite, on aborde les détails de la nouvelle année des arbres fruitiers, 1<sup>er</sup> Shévat ou le 15 de ce mois.**

## RÉSUMÉ

1. Rabbi Elazar explique pourquoi la nouvelle année des fruits est en Chevat .
2. Rabbi Akiva a pris un Etrog le premier du mois de Chevat, et a séparé le Ma'aser deux fois.
3. Il y a un différend quant à savoir si un Etrog a le statut d'un fruit ou d'un légume .
4. La Guemara conclut que Rabbi Akiva ne cherche pas à respecter les opinions de Beth Shamai et Beth Hillel .
5. La Guemara suggère que Raban Gamliel doit maintenir qu'un Etrog est comme un légume, non seulement pour une loi, mais pour deux lois.

## UN PEU PLUS

1. *C'est parce que la saison des pluies est largement passée, permettant aux arbres de bourgeonner, et encore plus car la Tekoufat de Tevet (période d'hiver) n'est pas terminée.*
2. *Tana Kama explique que Rabbi Akiva n'était pas certain de savoir si la loi suivait Beth Shamai ou Beth Hillel. Par conséquent, en plein doute, il a séparé le Maasser approprié pour la nouvelle année selon Beth Shamai, et il a séparé le Maasser comme s'il était un fruit de l'année précédente selon Beth Hillel .*
3. *Raban Gamliel : Il a le statut d'un fruit, sauf pour le fait que sa nouvelle année est déterminée par le moment de sa cueillette. Rabbi Eliezer : Un Etrog a toutes les lois d'un fruit.*
4. *Au contraire, il a toujours agi sur la base des décisions de Beth Hillel . Dans cette situation, il a simplement oublié si Beth Hillel avait dit que la nouvelle année était le 1er Chevat ou le 15 Chevat .*
5. *S'il dit que la nouvelle année est déterminée en fonction du moment de la récolte (comme c'est la règle pour les légumes), alors sa nouvelle année sera le premier Tichri . (Révach L'Daf)*

## Pourquoi Rosh Hashanah des arbres est en Shevat ?

QUESTION : La Mishna ( 2a ) indique que le Rosh Hashanah des arbres est le 1er Shevat selon Beth Shamai , et le 15 Shevat selon Beth Hillel. La Guemara cherche une source à ce que Shevat soit le mois de la nouvelle année des arbres, et répond que, puisque la grande partie des pluies de l'année est déjà tombée à ce moment de l'année, on peut considérer ce mois comme la fin de l'année des arbres. Même si la saison d'hiver n'est pas encore terminée et que des pluies peuvent encore tomber, attendu que la majorité de la saison d'hiver est passée, cette date est considérée comme la fin de l'année pour les arbres.

L'intention de la Guemara n'est pas claire. Il est vrai qu'une fois que la plupart des pluies de l'année soit tombée, les arbres commencent à fleurir. Pourquoi, cependant, cela rend-il le mois de Shevat, Rosh Hashanah pour les arbres ? Pourquoi le temps de la floraison n'est-il pas déterminant dans la date de la nouvelle année pour les arbres ?

### RÉPONSES:

(a) RASHI soutient que l'obligation de séparer le Ma'asser du produit de tels arbres n'est que d'ordre rabbinique. Par conséquent, ceux sont les Sages qui ont déterminé les dates de la nouvelle année pour le Ma'asser des arbres (Rachi 13b, DH Mitoch ; 23b, DH Mina Hané Milei) , et qui ont décidé qu'il était approprié pour le Rosh Hashanah des arbres que ce soit le moment où les arbres commencent généralement à fleurir.

(b) TOSSEFOT ( DH b'Echad ) explique que le seul moment approprié qui doit être considéré comme la nouvelle année est le premier Tichri . La raison pour laquelle les Sages ont établi le jour de Roch Hachana des arbres en Shevat est que les arbres qui fleurissent après Shevat se développent exclusivement à partir de l'eau de pluie qui est tombée après Rosh Hashanah.

Ce n'est seulement qu'après qu'ils aient absorbé une quantité d'eau équivalente à la majeure partie des précipitations de l'année que les arbres ont assez d'eau pour s'épanouir . Par conséquent, puisque la plupart de la pluie de l'année tombe avant le 15 Shevat, les fruits en fleurs après cette date fleurissent à partir de l'eau qui est tombée après Tichri , et donc leur floraison est attribuée à la nouvelle année et les fruits qu'ils portent appartiennent à la nouvelle année ( qui a commencé avec Tichri ). Quand un arbre fleurit avant Shevat, cela indique qu'il s'est développé à partir de la pluie qui est tombée avant Tichri, et donc il appartient à la production de l'année précédente. En conséquence, le Rosh Hashanah pour les arbres est en fait le premier Tichri, et après la floraison d'après Shevat est simplement une indication que les fleurs se sont développées à partir de la pluie qui est tombée après Tichri . ( Cette explication a une source dans le Yerushalmi , Roch Hachana 1:2. ).

A cet égard, la Ma'asser du fruit se distingue de celui des légumes ( Yerek ) et des céréales ( Tevou'ah ) . Les derniers éléments appartiennent à l'année durant laquelle ils ont été cueillis ou durant laquelle un tiers de leur croissance est intervenu, même si l'eau qui les nourrit est venue des pluies de l'an dernier (voir TOSSEFOT et TOSSEFOT YESHANIM).

( Tossefot suit apparemment son opinion stipulant que la nouvelle année pour les arbres qui commence à Shevat affecte non seulement les Halachos qui sont mid'Rabanan mais même les Halachot qui sont mid'Oraisa , telles que les lois de la septième année. Voir Tossefot DH Mah Goren).

( c ) RABEINU CHANANEL comprend la question de la Guemara différemment. La Guemara ne demande pas simplement de savoir pourquoi Shevat a été établi comme Rosh Hashanah pour les arbres . Au contraire, la Guemara demande spécifiquement pourquoi Beth Hillel dit que la nouvelle année pour les arbres est le 15 Shevat . Pourquoi Beth Hillel dit que ce Rosh Hashanah se produit au milieu du mois, alors que tous les autres Rosh Hashanah se produisent au début d'un mois ?

La Guemara répond que Beth Hillel affirme que le Rosh Hashanah pour les arbres ne peut pas se produire avant que la majeure partie de la saison des pluies soit passée. Cette saison commence le 17 'Hechvan ( voir Michna , Ta'anis 10a) et se poursuit jusqu'à la fin de Nissan , pour un total de cinq mois et demi. Le début du mois de Shevat ne peut pas être Rosh Hashanah pour les arbres, car à ce moment-là, la plupart de la saison des pluies n'est pas encore passé (parce que Roch 'Hodech Chevat est seulement deux mois et demi après le début de la saison) et seule une minorité de la pluie est tombée à ce moment-là. Le Roch Hachana des arbres doit être le 15 Shevat, après que la plupart de la saison des pluies soit passée. (*Insights the Daf*).

### **Calendrier des débuts des années fiscales et de Shémitta**

	<b>Céréales</b>	<b>Légumineuses</b>
<b>Les Sages</b>	<i>Tiers du développement</i>	<i>Enracinement</i>
<b>R' Shimon Shézouri</b>	<i>Tiers du développement</i>	<i>Enracinement, mais possibilité de mélange</i>
<b>Shmouël</b>	<i>Tiers du développement</i>	<i>Fin du développement</i>

### **Quel est le déterminant dans ces espèces ?**

	<b>Légumes classiques</b>	<b>Civette, Haricots égyptiens,</b>	
		<b>Rashi 1</b>	<b>Tossefot et commentaire romain cité par Rashi</b>
<b>R' Yossi Hagalili</b>	<i>La cueillette</i>	<i>Année d'avant</i>	<i>La cueillette</i>
<b>R' Akiva</b>	<i>La cueillette</i>	<i>La cueillette</i>	<i>Année d'avant</i>
<b>L'auteur de la Mishna de Shéviit</b>	<i>La cueillette</i>	<i>Année d'avant</i>	